

LE SPECTATEUR

J. B. BESSETTE
No. 25, Rue Wellington, Hull
A toujours à vendre de
tous les fruits et légumes, bon-
nes, oranges, citrons, Fruits
de jardins, etc. Venez voir!

VOL. I NO. 20

HULL, P. Q., VENDREDI, 26 JUILLET 1889

UN AN \$2 ET \$1

LE "SPECTATEUR"

N. PAGE & Cie - Editeurs

BUREAUX ET ATELIERS
NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'in-
térêt des populations ouvrières et agricoles du dis-
trict d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an..... \$2.00
Six mois..... 1.00
Montréal et Québec: Un an..... 2.00
Six mois..... 1.00
Tous autres endroits: Un an..... 1.00

ANNONCES [mesure nonpareil]
Première insertion: 10 cts la ligne
Insertions subséquentes: 5 cts la ligne
Une fois par semaine: 8 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées
comme suit:
LE SPECTATEUR,
P. O. Boite 421 Hull, Canada

"LE SPECTATEUR"
VENDREDI, 26 JUILLET 1889

FEUILLETON du "SPECTATEUR"

No 20

TRAHISON

DEUXIÈME PARTIE

XVI

Suite

La pièce dans laquelle venait de pénétrer Georges de Fresnières était une sorte de rôtisserie, située dans une tour du château. La fenêtre était fermée d'une de ces épaisses grilles treillagées que l'on voit encore aux ouvertures des anciennes constructions et qui lui donnait l'aspect d'une véritable prison. Le jeune avocat, fut pris, se voyant enfermé, d'un serrement de cœur inexplicable. Il fut aussitôt arraché à ses réflexions par le bruit qui se faisait dans la chambre. Il y avait des piétements et comme les sons d'une lutte, puis des éclats de voix parvenaient jusqu'à lui. Il prêta l'oreille.

—Je vous dis madame, criait un organe rude, qu'il y avait quelqu'un ici, avec vous!

—Je vous jure, mon ami!

—Pourquoi ne venez-vous pas à ma rencontre?

—Je n'avais pas entendu. Je sommeillais à demi. Je suis souffrante, affaissée. Ayez pitié de moi!

Le mari reprit, mordant, cruel:

Je savais bien que je vous surprendrais!

—Surce que j'ai de plus cher! protesta-t-elle.

—Laissez-moi passer!

Le bruit des pas se rapprochait. Georges devina que le mari venait vers sa cachette. Qu'allait-il faire? Il prit vivement son parti. Il allait tout dire, tout avouer. Il ne pouvait pas rester dans cette situation fautive. Il attendit. Dans la chambre maintenant il y avait comme des efforts, les craquements, les froissements d'étoffes d'une lutte, qui dominait par intervalle un cri affolé de femme effrayée.

—Je vous dis, reprit l'organe mâle, qu'il y a quelqu'un là!

—Mais non, mon ami. Sur la tête de ma mère!

—Pourquoi ne me laissez-vous pas entrer?

—Ce serait douter de ma parole, me faire une injure que je ne vous pardonnerai jamais.

L'homme eut un ricanement. —C'est vrai, je ne veux pas vous insulter. Nous nous voyons si peu.

Georges entendit comme un soupir de soulagement. Il respira à son tour, mais à ce moment une idée étrange venait de naître en lui. Il se figurait avoir entendu quelque part ce timbre de voix. L'intonation était grossie, mais le fond même de l'organe l'avait frappé. Après tout il pouvait avoir rencontré le comte de Crémone dans Paris et l'avoir entendu parler sans savoir que c'était lui. On se trouve si souvent en relation d'un moment avec des gens dont on ne sait, et dont on ne saura jamais le nom! La discussion semblait avoir cessé, mais une phrase qui parvint jusqu'au jeune avocat le fit tressaillir dans toutes ses moelles.

—Je n'ouvrirai pas le cabinet, dit l'homme par respect pour vous, mais je ferai ce qu'a fait un homme de ma nation, qui avait des doutes comme moi. Je le ferai murer!

Georges entendit un cri d'effroi et faillit crier lui-même.

—Vous voyez bien, reprit le mari, que vous avez peur, qu'il y a quelqu'un!

L'avocat allait frapper à la porte, se montrer quand une voix de la femme, lui parvint par les interstices de la porte.

—Ne bougez pas! ne craignez rien! je vous sauverai!

Puis il n'entendit plus rien. Le mari semblait sorti, ainsi que la comtesse. Georges avait des frissons par tout le corps. Une sueur froide l'inondait. Dans quel guépier était-il venu se fourrer là? Il pensa à Claire, à son amour, il lui sembla tout à coup que la flamme de cet amour qui éclairait toute sa vie venait de s'éteindre. Il avait peur. Le silence qui s'était fait subitement, l'effrayait plus que les cris qui venaient de frapper ses oreilles.

Il alla vers la fenêtre. A travers les barreaux, il vit les rayons du soleil, qui avaient réussi à percer les nuages et qui tombaient en nappes d'or sur le sommet des arbres qui verdoyaient. Des alouettes montaient avec des zigzags d'ailes dans le ciel. Puis revint à la porte et essaya de l'ouvrir. Elle ne bougea pas. Elle était fermée extérieurement. Il revint dans la pièce et s'assit. Combien de temps allait-il rester là? Son inquiétude était devenue de l'anxiété. Une heure se passa puis deux. Personne ne venait le délivrer. Toute la maison semblait morte. Un silence sourd l'entourait.

Toutefois l'espérance ne l'avait pas abandonné encore. Il se disait que c'était impossible que la comtesse l'oubliait là. Elle avait dû chercher à éloigner son mari et elle viendrait le délivrer dès qu'elle aurait un moment de liberté. Ce qui le tourmentait le plus pour le moment c'était la faim, il était parti à jeun et il sentait son estomac le tirailler terriblement. Il devait être l'heure du déjeuner.

A ce moment, un bruit à la fenêtre attira son attention, c'était comme le froissement

de quelque chose le long du mur. Il y courut. Il vit un panier se balancer en rasant les barreaux comme s'il descendait du toit. Il s'en empara, et comme il ne pouvait pas le faire entrer par le grillage trop étroit, il prit un à un les objets qu'il contenait. Il trouva d'abord un billet de la comtesse, lui recommandant de manger avec appétit et d'être sans inquiétude. Son mari devait partir le soir même. Sa colère semblait apaisée et il ne songeait plus au cabinet. Il les verrait partir tous les deux en voiture, mais il ne devait pas en concevoir de crainte. Elle allait seulement le conduire à La Fère et elle reviendrait aussitôt. Avec ce billet, le panier contenait tout ce qu'il fallait pour un copieux déjeuner.

Georges de Fresnières installa une table tant bien que mal et mangea. Puis, pour prendre patience, il se mit à relire les papiers qu'il avait dans sa serviette. Il avait quelques cigares. Il les fuma coup sur coup, bien qu'il ne fût pas un grand fumeur. Comme la nuit commençait à tomber, il s'installa à la fenêtre et admira le paysage environnant. Il était rassuré maintenant et n'avait plus d'appréhensions. La nuit venue, il serait délivré et pourrait reprendre le chemin de Paris.

Il faisait presque nuit. Le soleil était couché quand le portail, avec un grincement sinistre, tourna sur ses gonds. Une voiture entra dans la cour. C'était sans doute la voiture annoncée. Le mari allait partir. Il serait libre! En effet, il vit bientôt deux ombres se mouvoir, une ombre masculine et une ombre féminine, dont il lui était impossible de distinguer les traits, car il les devinait plutôt qu'il ne les apercevait. L'entendit un claquement de fouet, un battement de fer de cheval, deux ou trois hennissements, pour un roulement rapide. Le véhicule venait de s'éloigner. Le portail se referma. Georges n'avait plus sans doute que quelques instants à attendre. Il prit patience. Il n'avait plus rien à fumer, il n'avait plus de lumière. Il ne pouvait plus rien voir dans la campagne, ensevelie dans une ombre profonde. Il chercha les restes de son déjeuner et mangea. Une heure se passa, puis deux, puis trois, puis toute la nuit. La voiture n'était pas revenue et il attendait toujours.

Alors seulement, une grande terreur le prit. Il avait été cruellement trompé, trahi. Dans quel but? Quel ennemi? Il pensa aussitôt à Roustin. Cette voix qu'il avait cru reconnaître. Puis il l'avait aperçu le matin dans le même train. Ah! le misérable! Il commença à redouter tous les malheurs et il se jeta sur son lit avec des larmes d'angoisse dans les yeux, mordant de rage son oreiller et ses draps. Qu'allait devenir Claire et la reverrait-il jamais?

A continuer.

S. St. JEAN

FERBLANTIER-PLOMBIEUR
No. 257, Rue Principale, Hull
Ouvrage de commande une spécialité.
Réparations de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.
PRIX MODÉRÉS.

A VENDRE

Une maison dans le centre de la ville. Bon poste de commerce avec un stock de Groceries. L'acheteur pourra acheter la maison avec ou sans le stock S'adresser au bureau du Spectateur.

BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

MALLS	FERMETURE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	9 20	4 15	7 00	
Montréal.....	5 55			
C. P. R.....	5 55			
Gatineau.....		7 45		

MALLS	ARRIVEE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 30	13 0	5 30
C. P. R.....	1 30			
Gatineau.....			4 15	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes.
Heure du bureau: de 8 a.m. à 8 p.m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne, de 9 a.m. à 4 p.m.

J. H. KERR,

Bureau de Poste Hull } Maître de Poste
Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

MALLS	ARRIVEES	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés.....	10 30	

MALLS	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....	5 00	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.
Mandats sur la poste et la Banque d'Épargne de 9 a. m. à 4 p. m.
J. R. WOODS,
Bureau de de Poste } Maître de Poste,
Aylmer Mai 1889.

Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagnes s'en souviennent, notre journal ne coute qu'une piastre par année et paraît deux fois par semaine.

A VENDRE

Un coffre-fort (safe), à bon marché. S'adresser à N. Pagé, No. 154 rue Principale.

Trois Magasins et Logements A LOUER

Dans le block Monk (ancien block Poulin) rue Principale. S'adresser à N. Pagé No 154, rue Principale.

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa
20 JUILLET, 1889.

FARINE:
Double ext. baril..... 6 25 à 6 50
Extra "..... 6 60 à 6 70

PRODUITS DE LA FERME:
Beurre en tinette par lb 0 23 à 0 25
Beurre en moule " 0 22 à 0 25
Fromage " 0 11 à 0 15
Œufs par douzaine..... 0 12 à 0 14

LARD:
Lard pré par 100 livres 8 00 à 8 50
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Côtelettes " 0 12 à 0 13
Jambon " 0 12 à 0 15
Lard ordinaire " 0 10 à 0 13

GRAIN:
Fèves, par minot \$1 25 à 1 50
Pois " 60 à 70
Barley " 50 à 60
Avoine " 38 à 45
Blé " 65 à 75
Blé d'autr " 1 30 à 1 10

VIANDES:
Boeuf par 100 lbs..... 0 00 à 0 00
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Rôti de boeuf " 0 8 à 0 13
Bouilli de boeuf " 0 6 à 0 10
Mouton " 0 8 à 0 10
Veau " 0 6 à 0 10

POISSONS:
Truite par livre..... 0 10 à 0 15
Poisson blanc " 0 10 à 0 15
Salmou " 0 25 à 0 30
Morue " 0 5 à 0 6
Haddock " 0 4 à 0 5

LÉGUMES:
Patates par sac..... 0 10 à 0 50
Celeri par douz..... 0 00 à 0 00
Navets par minot..... 0 25 à 0 30
Carottes par sac..... 0 50 à 0 60
Chou par douz..... 0 25 à 0 30
Oignons par sac..... 0 80 à 1 00
Miel par livre..... 0 20 à 0 24
Pommes par baril..... 1 00 à 2 50

Joseph Cote

CHAPELIER
No. 114, Rue Rideau,
OTTAWA

T. St. JEAN

Marchand et Fabricants de
CHAUSSURES
No. 61 Rue Britannia, Coin de la Rue
Albert et 116 Rue Principale,
Bloc Filteau.
Toujours en mains un assortiment très complet de Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants à très bon marché.

A. J. RIBOUT,

Tailleur,
128 Rue Principale, Hull
Habillments faits à façon. Coupe garantie. Couture de 1ère classe,
PRIX MODÉRÉS.

Nettoyage et Revêtement fait promptement et à bas prix.

Aux Pharmaciens

Le No. 164 du bloc en pierre Monk est à louer. Grand avantage pour un pharmacien. S'adresser au bureau du journal.

Impressions de Ville

Notre département d'Impressions de ville (Jobs) est des mieux montés. Nous pouvons exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués à des prix raisonnables et sous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.

Magasin du bon Marche

NO. 100 RUE PRINCIPALE, HULL
Ancien Magasin de E. J. Faulkner
MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTES
Pour les Dames.
TWEEDS, CHAPEAUX ET ARTICLES DE FANTAISIES POUR MESSIEURS
Habillments faits sur commande.
Hardes faites, Etc., Etc.
A bon Marche. Un seul prix. Argent comptant
G. LAFOND,
No. 100 Rue Principale, Hull, vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

A. COUTURE

HORLOGER ET BIJOUTIER
NO. 96 RUE MAIN, HULL, P. Q.
Je viens de recevoir le plus grand choix de montres en or et en argent, Jones, Bagues et Bijouteries de toutes sortes. Lunettes et Lorgnons.
Toutes les commandes sont exécutées à court délai.
Ouvrage garanti. Prix modérés.
Une visite est sollicitée.

A. COUTURE.

J. A. VIAU

Marchandises Seches, d'Etape et de Fantaisies
NO. 108 RUE PRINCIPALE, HULL
J'invite spécialement les dames à venir examiner mon assortiment qui est le plus complet et des mieux choisis.
N'oubliez pas l'adresse

J. A. VIAU

No. 108 Rue Principale, Hull.
N. B.—Assortiment considérable de Tapis et Prelats.

Atelier de Marbre et Granit d'Ottawa

J. W. McDonald, Prop
Fabricant et Marchand de
MARBRE ET GRANIT
Monument, Epitaphes, Entourages de lots de Cimetières, Etc., Etc.
COIN DES RUES
WELLINGTON ET SPARK,
OTTAWA, Ont.

P. E. CARON & FRERES

IMPORTATEUR DE
Marchandises de Nouveautés,
d'Etapes et de Fantaisies.
Tweeds, Serges, Draps et Chapeaux. Habillments faits sur commandes.
Un département de Modes est attaché au magasin sous la direction des
Dlle. CARON
A bon Marche. — Venez Voir.

Elegantes Chambres Dentales à Hull

Dr. B. S. Stackhouse
CHIRURGIEN DENTISTE
Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.
Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.

Librairie Lapiere

COIN DES RUES MAIN ET DUKE
Toujours en main tout ce qu'on peut désirer en livres, papeterie et objets de bureau.
Spécialités: Encadrement, Tapisserie, Rideaux à ressort. Travaux faits rapidement.
Dépôt des Journaux de
Québec, Montréal et Ottawa.
Une Visite est Sollicitée.

F. X. MARTIN MARCHAND TAILLEUR, No 110 rue Main enseigne du SOLEIL D'OR. GRAND SPECIALITE dans les lignes suivantes: Tweeds, Serges Françaises, Tricotés Venitiens Français, Hardes fait pour Hommes et Enfants, Chapeaux de toutes Espèces, Valises, sacs de voyages, etc. Le tout au plus bas prix. Une visite s'il vous plait

ARTICLES DE MERCERIE

BRYSON, GRAHAM

ET CIE.,

RUBANS

GANTS

DENTELLES

BAS

CORSETS

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks, Ottawa.

Employez seulement le fil Clapperton, le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

LE SPECTATEUR

VENDREDI, 26 JUILLET 1889

LE DROIT DE VOTE

Cette importante question du droit de vote est depuis quelques temps à l'ordre du jour. Tous les journaux français et catholiques de Québec s'en sont occupés; et, avec quelques faibles commentaires, ils ont émis une admirable lettre pastorale que Mgr Freppel, l'héroïque défenseur des droits catholiques à la chambre française, vient d'adresser aux électeurs catholiques de France. C'est une magistrale leçon, qui a d'autant plus d'importance que le droit de voter est trop souvent méconnu par le peuple. Mais pour que tout le monde comprenne bien ses devoirs et ses obligations, il est nécessaire que ce droit lui soit expliqué. Dans notre catholique province de Québec, où le clergé jouit d'une si grande influence, il lui est facile d'instruire avec fruit le peuple, sur ces questions délicates, tout comme Mgr Freppel l'a fait dernièrement en France. Si tous les mandataires du peuple, les députés aux Communes et à la Chambre locale, et après eux-ci, les maires, les conseillers et tous les personnages importants de nos paroisses, de nos villages et de nos villes, si toutes ces personnes, dans les relations officielles et privées qu'elles entretiennent avec le peuple lui expliquaient et lui faisaient comprendre le vrai sens du droit de suffrage, basé sur l'enseignement catholique, nous verrions peut-être, le moral de l'électorat, s'élever assez pour exciter notre juste admiration. Il faut bien l'avouer, le peuple s'est parfois trop engoncé de quelques hâbleurs, qui ont étudié, comme un mécanisme, les grands effets de l'art oratoire, et qui ne s'en servent pas toujours pour la bonne cause. Bien instruit sur ses droits et ses devoirs, connaissant enfin l'importance de son droit de son vote, qu'il sera obligé en conscience d'exercer, le peuple demandera avant tout, des principes à ceux qui viendront discuter devant lui, les grandes questions politique

soulevées de nos jours. Et le peuple sera indubitablement par là, la classe dirigeante dans la société.

Nous croyons indispensable, pour compléter les quelques remarques que nous venons de faire, de reproduire les extraits suivants de la lettre de Mgr. Freppel aux électeurs français:

1o Le vote n'est point un acte indifférent.

"On a beau dire que l'exercice du droit de suffrage appartient à l'ordre civil et politique, il n'en constitue pas moins un acte moral qui relève de la conscience chrétienne et ne saurait, à aucun titre, être traité d'indifférent au regard de la loi divine. Eh quoi! on appellerait indifférent un acte qui aura pour effet de sauvegarder ou de mettre en péril les intérêts matériels, religieux et moraux d'une commune, d'une province, d'un pays tout entier!"

2o L'électeur est responsable. "L'électeur est responsable des votes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir; or, c'était son devoir de s'éclairer au préalable, de ne donner sa confiance qu'à bon escient et de prendre à cet égard les informations nécessaires.

S'il ne les a pas prises, il s'est rendu coupable de négligence en matière grave; et si, les ayant prises, il n'en a pas tenu compte, il a chargé sa conscience d'un poids lourd."

3o Un vote mauvais est irréparable: "Comment revenir sur un vote? Le mal est fait, et sans espoir de retour. On a beau se rassurer par la perspective d'une élection future, où le repentir sera suivi de meilleures résolutions, en attendant, le mal auquel on a si imprudemment participé, suivra son cours... des lois détestables seront votées, des lois contraires aux droits de la famille et de l'Eglise, et sur lesquelles il sera difficile de revenir, parce qu'on y verra autant de faits accomplis.

4o L'abstention ne dégage pas la conscience. "Beaucoup s'imaginent qu'en s'abstenant de prendre part aux élections, ils déclinent ainsi toute espèce de responsabilité. Erreur manifeste! Il y a deux manières de coopérer au choix de représentants indignes: voter pour eux ou s'assurer leur succès par l'abstention....

C'est un principe de morale que chacun est tenu de concourir au bien général, dans la mesure de ses forces. Quiconque s'y refuse manque à son devoir et charge sa conscience. Si le mal triomphe par suite de votre négligence à le combattre, quand il y a espoir de le vaincre, nous en porterons la faute et Dieu nous en demandera compte.

"S'abstenir en pareil cas, se tenir à l'écart, c'est le fait d'un homme mal éclairé sur ses obligations ou peu soucieux de les remplir. Il n'y a pas de distance qui doive nous arrêter, ni d'affaire qui puisse nous retenir, lorsqu'il s'agit d'un acte aussi important.

A propos de la montre en or

L'Aylmer Times a publié depuis quelques semaines, plusieurs correspondances condamnant la majorité des membres du conseil de comté à propos du don de la montre d'or de \$150, offert à M. N. E. Cormier, préfet du comté.

A propos de ce don de la montre en question, fait par la majorité des membres du conseil de comté, nous croyons devoir publier la motion suivante passée à la session du 12 mars dernier:

"Proposé par le conseiller J. A. Beihler, secondé par le conseiller Fortin:

"Que le secrétaire-trésorier de ce conseil soit et est par les présentes, obligé de donner cent cinquante piastres (\$150) à un comité composé de MM. les conseillers G. L. Parker, N. Chéné et Luke Heney et que ces messieurs emploient cet argent à acheter une montre en or ou autre objet convenable pour son honneur le préfet en reconnaissance des services rendus au comté durant ces trois dernières années, à titre de récompense et indemnité pour ses services et dépenses, et que la montre lui soit présentée à la prochaine assemblée. Adoptée.

Ont voté contre: les conseillers C. B. MAJOR, H. CHÉNÉ, D. DESJARDINS et A. BERNARD.

LA COCCINELLE

Elle me dit: Quelque chose Me tourmente. Et j'aperçus Son cou de neige, et, dessus, Un petit insecte rose.

J'aurais dû, — mais, sage ou fou, A seize ans on est farouche, — Voir le baiser sur sa bouche Puis que l'insecte à son cou.

On eût dit un coquillage; Dos rose et taché de noir. Les fauvettes pour nous voir Se penchaient dans le feuillage.

Sa bouche fraîche était là; Je me courbai sur la belle, Et je pris la coccinelle; Mais le baiser s'évola.

— Fils, apprends comme on me [nomme] Dit l'insecte du ciel bleu, Les bêtes sont au bon Dieu, Mais la bête est à l'homme.

VICTOR HUGO

NOTES AU CRAYON

On se propose d'élever une statue à l'ex-premier ministre du Manitoba, l'hon. Norquay, mort dernièrement.

Un collège de musique sera bientôt établi à Ottawa; il sera affilié au collège de musique de Londres en Angleterre.

L'annexion de la municipalité de St. Sauveur à la ville de Québec, est maintenant regardée comme un fait bientôt accompli.

L'ambassadeur d'Allemagne en Italie, dans une audience que lui a donnée le St. Père a demandé à Léon XIII, au nom de Bismark, de ne pas quitter Rome.

Il y a depuis quelques mois, bien des signes manifestes de guerre en Europe. Une guerre entre la France et l'Italie paraît imminente.

La France a offert au Pape un refuge chez elle; mais Léon XIII a décliné cette offre, disant qu'il ne voulait pas être cause de la guerre entre la France et l'Italie, pour qui personnellement, il était bien disposé.

Le Pape a offert à l'évêque de Grenoble en France, Mgr. Fava le patriarcat de Jérusalem, qui avait toujours été occupé, jusqu'ici, par un prélat Italien.

Le gouvernement fédéral a accordé au premier régiment du Connecticut, la permission de venir visiter Montréal au mois d'Octobre prochain.

Bou langer est choyé par tous les grands de l'Angleterre. Lord Randolph Churchill a donné un dîner en son honneur, mercredi dernier. Le prince de Galles et l'élite de la société anglaise y assistaient.

Les Canadiens Français des Etats Unis comptent parmi eux deux vétérans de la guerre de 1812 sur quatre qui existent encore là. Ce sont: Louis Faucher, d'Axel, et Joseph Ivon, de East Saginaw.

Mme McGale, veuve de Henri McGale qui fut tué dans une guerre civile, aux Etats, a reçu une pension du gouvernement américain. Il lui a été accordé \$300 et elle recevra \$12 par mois, sa vie durant.

Le nouveau chemin de fer Vaudreuil et Prescott passera par Commo, Hudson, Grande Montée, Rigaud, Saint-Eugène, Vankleek Hill, Hawkesbury, Plantagenet, L'Original, Caledonia Springs, Alfred, Clarence Creek, Sarsfield, Cumberland et Green's Creek.

M. E. Reclus, célèbre géographe français, qui s'est fait une réputation Européenne par ses savants travaux, a fait dernièrement sa première visite au Canada. Il est retourné en France, enchanté de son voyage.

Le gouvernement d'Ontario a fait un don de \$296 à la société littéraire de St-Patrice d'Ottawa.

On dit que M. l'abbé Ouellet de St. Hyacinthe, sera le vice recteur de l'Université Laval à Montréal.

Une dépêche de Londres, reçue à Québec, annonce que le conseil Privé a rendu jugement en faveur du R. P. Paradis dans sa cause célèbre contre les MM. Gilmour, marchands de bois.

Les droits des colons sont enfin confirmés. Il était trop.

Un incendie, qui a éclaté récemment à LuChow, ville de Chine a détruit 8,700 maisons d'habitations; plus de 1200 personnes ont péri dans les flammes, et 400 ont été tuées. Près de 170,000 sont sans abris, souffrant de toutes sortes de privations qui en font mourir des centaines par jour. Les autorités fournissent des secours à ces malheureuses victimes.

L'ancien qui a servi au Pérou de la Confédération, lors de la conférence tenue à Québec sous la présidence de feu sir Etienne Pascal Taché, en 1864, avait été présenté à sir Etienne après la conférence; c'est cette précieuse relique, aujourd'hui la propriété de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, Taché qui servira à la signature des décrets du premier concile provincial de Saint Boniface.

SOUSSIONS

Voici la liste des soumissions envoyées au comité des marchés pour faire la couverture des états No. 2. M. Prud'homme, soumission du... \$5.25 Main d'œuvre seulement... 1.25 M. Bertrand soumission... 5.50 Main d'œuvre... 1.50 M. St. Jean... 0.90 Main d'œuvre... 1.75 M. Larocelle, soumission... 5.50 Main d'œuvre... 1.50

Le comité des marchés a fait une excellente nomination, en accordant le contrat de cet ouvrage à M. Prud'homme, qui est un ouvrier de premier ordre.

AU BASSIN DU LIEVRE

Le Bassin du Lièvre, est un joli petit village, qui est entré dans une voie de progrès, grâce à l'esprit d'entreprise de quelques uns de ses distingués citoyens.

Une église a été récemment construite sous l'initiative religieuse et patriotique de M. G. A. Dugal, secondé fortement par un comité de gens éclairés que nous nommons plus bas. L'église en bois et peinturée, est bâtie en face de la Station de Buckingham; elle mesure 80 pieds de longueur sur 55 de largeur. Le clocher a 90 pieds de hauteur.

Pour venir en aide à la construction de cette église, M. Dugal avait organisé un bazar, qui devait se terminer par une grande soirée dramatique et musicale, donnée par les amateurs de Papi-neuville.

A cette occasion, il y eut une excursion d'Ottawa et de Hull accompagnée du corps de musique de St. Jean-Baptiste. Nous avons déjà parlé du succès de cette excursion. Le bazar a rapporté \$750. Les tables du bazar étaient tenues par les dames suivantes. La 1ère par Mde. G. A. Dugal, l'habile et dévouée présidente du bazar; La 2ème par Mme. J. B. Boileau; la 3ème par Mde. E. Daoust. La table des rafraichissements était tenue par Mde. C. Larose, MM. Larocque et Desormaux tenaient la roue de fortune.

Le comité formé pour cette digne entreprise, a voté des remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu s'occuper du succès du bazar, et spécialement aux Delle Hillman, Daoust etc.

Un prêtre ira résider au Bassin du Lièvre, vers le 1er Août, époque fixée pour la bénédiction du nouveau temple. A l'occasion de cette bénédiction par Mgr. l'Archevêque, il y aura une soirée dramatique donnée par des amateurs qu'accompagnera un corps de musique d'Ottawa.

Voici les noms des membres du comité organisateur.

M. G. A. Dugal, président, M. Dowds, secrétaire, MM. S. Desormaux, J. Larocque, O. Daoust, J. Lacombe, S. Larose, C. Daoust, F. Chénier, J. Lapointe, N. Pagé, F. Baulne, A. Foubert, J. B. Boileau, J. Allan, etc.

Ce matin 12 voitures chargées de monde d'Ottawa sont passées à Hull, en route pour Chelsea.

Allons à Vinton.

M. l'abbé Ferreri invite tous les citoyens de Hull à profiter de l'excursion à bon marché mardi et mercredi à Vinton, comté de Pontiac. Plus de \$1000 seront donnés en prix au pique-nique. La fête durera deux jours. Prix du passage aller et retour \$1.50.

AGRICULTURE.

Conservation du foin

Il ne faut pas l'oublier, le foinage est une des opérations les plus importantes, car c'est de la manière dont elle est pratiquée que dépend la bonne conservation des fourrages et par conséquent la bonne nourriture des bestiaux.

Aussitôt que le foin a acquis ce degré de dessiccation que l'expérience nous fait connaître comme le plus convenable à sa conservation, on procède immédiatement à l'engagement du fourrage ou à sa mise en meule. Ce sont en effet les deux modes de conservation auxquels on a recours.

En Canada, notre hiver rigoureux commande la construction de bâtiments destinés à loger les animaux de la ferme, pendant les six ou sept mois que la neige couvre les pâturages. Les écuries et les étables qu'il nous faut édifier ne sont néanmoins qu'une partie de tout un système de constructions auxquelles nous donnons le nom de granges. Nos granges, et il y en a sur toutes les fermes, contiennent à part le logement destiné aux animaux, l'espace nécessaire au logement du grain et du fourrage.

Toutes les granges sont ainsi construites, et généralement elles sont assez spacieuses pour recevoir toutes les récoltes, les racines exceptées.

La conservation du foin en grange est donc le mode le plus généralement adopté et il n'y a à proprement parler, que dans les années d'abondance où il faille et par nécessité, recourir à la construction des meules pour y conserver le fourrage.

Nous traiterons donc dans cet article de la conservation du foin en grange et en meules, chacun pouvant se trouver dans la nécessité de recourir à ce dernier moyen, lorsque le premier ne peut plus, après avoir été épuisé, lui donner d'avantage.

En grange

On y conserve le foin sous trois formes différentes.

Avant d'en parler et de choisir celle qui convient le mieux, faisons connaître tout d'abord à quoi tient la bonne conservation du foin.

Le point important, c'est que le foin soit bien tassé partout également, qu'on ne laisse aucun vide, et surtout qu'il n'y ait pas de courant d'air.

Si l'air n'a pas de vides dans la masse, si l'air ne peut y pénétrer, le foin pourra peut-être fermenter, suer, s'échauffer à devenir brun mais il ne s'enflammera pas, ni ne moisira.

On trouve quelquefois dans les fenils du foin moisi, mais la plus simple observation nous prouve que c'est seulement dans les endroits où le tassement n'a pu avoir lieu, comme dans les angles des murs ou sous les pièces de charpente, que le foin perd de sa couleur et de ses propriétés. Ajoutons que dans les fenils, la surface du tas de foin est généralement plus ou moins gâtée; cette circonstance s'explique aisément et tient à ce que les vapeurs qui sortent de la masse, se condensent au contact de l'air, restent à la partie supérieure qui alors se détériore.

Le moyen le plus simple de prévenir cette détérioration de la surface c'est de recouvrir le tas de foin placé au-dessous. On peut relever cette paille qu'on donne en litière, dès qu'on n'a plus à craindre la fermentation.

La toiture de la grange exerce aussi sur la conservation du foin immédiatement placé au dessous, une influence qu'on ne saurait nier et qui dépend du matériel de construction. C'est ainsi qu'un toit en chaume est préférable à un toit en bardeaux pour la conservation du fourrage; cela tient à ce que la paille est bien plus mauvais conducteur de la chaleur que les autres matériaux.

H. DEPARVILLE.

Lots à Batir

A vendre, situés sur la rue Wellington près de la rue du Lac, près de la rue Principale, propriété de M. H. C. Monck. S'adresser à N. Pagé au bureau du Spectateur.

Grand Pique-Nique

2-JOURS de FETE-2

Vinton, comte de Pontiac

Première excursion organisée par M. l'abbé Ferreri, pour aider à la construction d'une église catholique, de Vinton MARDI ET MERCREDI,

30 et 31 JUILLET

Par le chemin de fer du Pacifique et la nouvelle ligne du Pontiac.

Il y aura un Grand Pique-Nique, jeux, courses, sauts, discours, musique, course en chaloupes, en yacht, en canot, à la nage.

Grandes courses au trot

La fête durera 2 jours, les billets de passage sont bons pour 2 jours. Prix \$1.50 aller et retour. Départ à 7 hrs. du matin, de retour le même soir à 10 hrs, ou le lendemain à la même heure.

Le corps de musique "La Lyre Canadienne" d'Ottawa accompagnera les excursionnistes.

AVIS

EST par le présent donné que les soussignés demanderont à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, des Lettres patentes pour se constituer eux-mêmes et d'autres en Compagnie de Chemin de fer d'après les dispositions de l'Acte de cette Province 32 Victoria, Chap. 42, sous le nom de "LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DES PHOSPHATES DE TEMPLETON" (The Templeton Phosphate Railway Company).

Le but pour lequel on demande cette incorporation est la Construction d'un chemin de fer ayant son point de départ à la rivière Ottawa dans la dite province à ou près du village de East Templeton dans le township de Templeton, comté d'Ottawa, dans la dite province, allant au nord jusqu'au Gore du dit township jusqu'à une distance d'environ 15 milles, et aussi pour construire une ligne de chemin de fer d'un point sur le chemin de fer ci-dessus mentionné au 8me ou 10ème rang du dit township de Templeton près des moulins de Perkins (Perkins Mills) et allant dans une direction ouest vers un point dans le township de Wakefield, une distance d'environ 15 milles.

Le siège principal de la dite compagnie sera la cité de Montréal dans la dite province.

Le montant de son fonds capital sera de \$50,000. Le nombre des actions sera de 1000 et le montant de chaque action \$50.

Les noms des Requêteurs, lesquels seront les premiers directeurs de la Compagnie, sont l'Honorable Alexander W. Ogilvie, sénateur; Raymond Préfontaine, M. P., avocat; Azro B. Chaffee, gentilhomme, tous de la cité de Montréal; Hugh McMillan, M. P., de Rigaud dans le comté de Vaudreuil dans la dite Province, gentilhomme; Louis N. Champagne, avocat, de la cité de Hull, dans la dite province, Alphonse Lemieux, de la ville de Québec dans la dite Province, gentilhomme et Robert Hargrave Martin, de la cité de New York dans l'état de New York un des Etats des Etats-Unis de l'Amérique, gentilhomme, tous excepté le dernier sont résidents dans le Canada, et la plus grande partie sont sujets de Sa Majesté.

Archibald & Foster,

Procureurs des Requêteurs.

Montréal, 17 Juillet 1889.

Contrat de Malle

DES SOUMMISSIONS cachetées adressées au maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi vendredi, le 7 septembre, 1889, pour le transport des malles de sa Majesté d'après un projet de contrat pour quatre ans, à trois fois par semaine, aller et retour entre Jockvale et Ottawa et ce, à commencer du 1er Octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des informations au sujet des conditions du contrat proposé et des blancs de forme de soumissions peuvent être obtenus aux bureaux de Postes de Merivale, Jockvale et à ce bureau à Ottawa.

T. P. FRENCH, Inspecteur des Postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes 13 Juillet 1889.

Vêtements et habillements à moitié prix, au magasin de H. F. Bodard

A. PERROTON, 62 et 64 Rue Main, Tiens le plus bel assortiment de Tweeds pour Habillements d'hommes et Enfant. Un assortiment general d'étoffes a robes, cotons a bon marche. Groceries &

LAROSE ET CIE., MARCHANDS DE 'Nouveautés'

ET
D'HABITS FAITS
101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

LE FEU
Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir.

LES CITOYENS DE HULL
Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti que jamais. La maison garde un **Tailleur Diplôme** qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

Notre maison est trop connue de Hull pour en dire davantage.

LAROSE & Cie
NO. 101
Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

LA STATION DE FEU

On nous informe que la construction d'une station de feu à Hull, est renvoyée à plus tard, tout comme l'hôtel de ville. Cependant, nos édiles ne sauraient trop hâter la construction de cet édifice, si nécessaire et si utile, et nous ne nous expliquons pas le retard apporté par le conseil, à régler ces questions importantes.

Si ces retards sont causés par les taquineries que, (nous croyons comme beaucoup de personnes l'avoir remarqué) que quelques échevins semblent s'appliquer à se faire les uns aux autres, par de mesquines questions de clocher, pourrions nous dire, puisque quelques uns ne font qu'échanger leurs votes, en vus d'obtenir quelques faveurs pour leur quartier respectif; nous ne saurions alors les blâmer trop fortement. Nous admettons qu'un échelin doit faire pour son quartier autant qu'il le peut, mais en face de l'intérêt général de toute la ville, il doit faire disparaître l'intérêt secondaire d'un quartier. Et si d'un autre côté, ces retards sont dus au patronage intéressé de quelques constructeurs à qui certains échevins voudraient confier l'ouvrage, ils méritent encore plus sévèrement le blâme et la censure. Un prochain avenir éclairera peut-être un peu plus leur conduite sur ces questions.

Nous demandons donc à MM. les échevins, de considérer immédiatement et sérieusement cette question qui est d'une utilité trop grande, pour la décider à la légère, et la renvoyer sans cesse à plus tard.

ACCIDENT

Un nommé Kelly de Buckingham, s'en allait à Ste Malachie, quand tout à coup ses chevaux prirent le mors aux dents. Le malheureux Kelly tomba à bas de sa voiture et se cassa le cou. La mort fut instantanée.

ACCIDENT à Pembroke

Madame Taylor et sa petite fille de dix ans, Maud, se rendait par le Pacifique, de Châteaufort où elles demeurent à Pembroke, pour y visiter des amis. Quelques minutes avant d'arriver à Pembroke, le serre-frein traversa les chars pour avertir les passagers qu'ils arrivaient à la station. Trois minutes plus tard le train arrêta sur le pont à claire-voie sur la rivière des Allumettes, afin d'y prendre de l'eau. Il était alors minuit et cinq minutes.

L'Article 99.

Comme beaucoup de personnes ont manifesté le désir de prendre connaissance de l'article 99 de la charte de la cité de Hull; et comme peu de gens peuvent se procurer cette charte, nous croyons rendre service au public en publiant quelques articles de la charte, qui sont d'un grand intérêt.

ART. 96.—Le dit conseil de la cité de Hull aura plein pouvoir et autorité de faire des Règlements.

ART. 99.—Pour forcer tous les propriétaires de terrains dans la dite cité ou les occupants de tels terrains, d'ÉGOUTER ou d'élever tels terrains de manière à ce que les voisins ne soient pas incommodés et la santé publique compromise; et dans le cas où les propriétaires de tels terrains seraient inconnus ou n'auraient aucun agent ou représentant dans la dite cité, il

sera loisible au dit conseil d'ordonner l'égoutement ou l'élevage des dits terrains ou de les faire élever et fermer à leurs frais, si les dits terrains ne sont pas égoutés et enclos, et le dit conseil aura le même pouvoir si des propriétaires ou occupants de tels terrains sont trop pauvres pour les égoutter, élever ou clôturer; et dans tous ces cas la somme dépensée par le dit conseil pour améliorer tels terrains, restera appliquée sur tels terrains par hypothèque spéciale, sujette à l'enregistrement.

Tel est l'article 99.

Il énonce d'une manière bien claire, ce nous semble, la ligne de conduite que doivent suivre nos échevins, qui se sont donné trop de troubles depuis quelques temps pour résoudre cette question. La solution en est pourtant très facile. Suivons à la lettre le règlement, et nous nous en trouverons mieux.

Bureau des Examineurs catholiques du comté d'Ottawa

EXAMEN DU 9 JUILLET

CERTIFICATS DE CAPACITES ACCORDES

ÉCOLE MODÈLE

Avec grande distinction

Mlle Délima Cousineau, de la cité de Hull, anglais et français.

Mlle Margaret Healy, de Buckingham, anglais.

Mlle Amelia Kennedy, Buckingham, anglais.

Mlle Maud A. Palmer, Buckingham, anglais.

Mlle Lillie Ryan, Buckingham, anglais.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Avec grande distinction

Mlle Catherine F. Burke, Buckingham, anglais.

Mlle Mary Kelleen, Pembroke, anglais.

Avec distinction

Mlle Anastasia Gilmour, Buckingham, anglais.

Mlle Aggie Gorman, Buckingham, anglais.

Mlle Mary J. Healy, Buckingham, anglais.

Mlle Ella McFaul, Buckingham, anglais.

Mlle Philomène Prigent, Thurso, anglais et français.

Mlle Hermine St. Jacques, Pointe à Gatineau, anglais et français.

Ces certificats ayant été préalablement revêtus du sceau du département de l'Instruction Publique, ont été reçus par le secrétaire du bureau et par lui envoyés le 24 courant, aux personnes qui les ont mérités.

ACCIDENT

Un nommé Kelly de Buckingham, s'en allait à Ste Malachie, quand tout à coup ses chevaux prirent le mors aux dents. Le malheureux Kelly tomba à bas de sa voiture et se cassa le cou. La mort fut instantanée.

ACCIDENT à Pembroke

Madame Taylor et sa petite fille de dix ans, Maud, se rendait par le Pacifique, de Châteaufort où elles demeurent à Pembroke, pour y visiter des amis. Quelques minutes avant d'arriver à Pembroke, le serre-frein traversa les chars pour avertir les passagers qu'ils arrivaient à la station. Trois minutes plus tard le train arrêta sur le pont à claire-voie sur la rivière des Allumettes, afin d'y prendre de l'eau. Il était alors minuit et cinq minutes.

L'Article 99.

Comme beaucoup de personnes ont manifesté le désir de prendre connaissance de l'article 99 de la charte de la cité de Hull; et comme peu de gens peuvent se procurer cette charte, nous croyons rendre service au public en publiant quelques articles de la charte, qui sont d'un grand intérêt.

ART. 96.—Le dit conseil de la cité de Hull aura plein pouvoir et autorité de faire des Règlements.

ART. 99.—Pour forcer tous les propriétaires de terrains dans la dite cité ou les occupants de tels terrains, d'ÉGOUTER ou d'élever tels terrains de manière à ce que les voisins ne soient pas incommodés et la santé publique compromise; et dans le cas où les propriétaires de tels terrains seraient inconnus ou n'auraient aucun agent ou représentant dans la dite cité, il

VOL

Ambroise Gagnon, avec deux copains l'Ottawa, de l'Am Jos Ayotte est bien connu de la police, est venu s'amuser un brin à Hull, hier soir. Au cours d'amusements quelconques à l'hôtel Riopelle, Ayotte, fit disparaître de la poche de Gagnon, un portefeuille contenant \$70 et s'en-fait à Ottawa. Gagnon porta plainte à la police, qui se mit immédiatement à la poursuite du voleur.

AYOTTE ARRETE

Ce matin, le constable Daouts accompagné des détectifs Flannagan et Montgomery ont arrêté Ayotte sur la rue Sussex près de la rue Murray. Il a été conduit au poste central à Hull où il aura à répondre devant le Recorder de sa conduite indigne. Espérons, cette fois, que ce gibier de prison sera sévèrement puni; car c'est un être très dangereux pour la société.

Un de ses complices sera, probablement arrêté cet après-midi.

Courrier de la Police

Emery Latour, un Sullivan microscopique, avait ça dans le poignet, ces jours derniers. Faisant la rencontre de M. Johnny Blais, contre qui il avait quelques petits griefs, parait-il, il tenta un assaut brutal sur lui. Mal lui en prit, car la police s'en empara et l'obligea de digérer sa colère dans le secret d'une cellule. Latour a réglé avec M. Blais à l'amiable.

Joseph Morin, ingurgitait mardi dernier. Etant bientôt sous l'influence de certaines vapeurs alcooliques qu'on peut expliquer par des causes toutes naturelles, il se mit à faire du tapage, et causa un tel désordre que la police fut bientôt attirée sur les lieux. Comme on le pense bien, Morin alla caver ses liqueurs dans un endroit spécialement réservé à ces fins. Il a été condamné à \$5 et les frais.

Petites Notes Locales

—On a commencé à réparer la rue Principale.

—Les légumes sont en abondance cette année sur les marchés.

—Les scieries de Hurdman sont fermées pour quelques jours.

—Un grand pique-nique aura lieu à la Petite Ferme prochainement.

—Assemblée des membres de la société St Jean Baptiste, ce soir.

—Il n'y aura pas de pèlerinage à Ste Anne de Beauséjour, cette année.

—M. George Thomas a refusé la jolie somme de \$175 pour sa jument blonde.

—MM. David Major, avocat de Montebello et F. X. A. Beaudry, avocat de Buckingham étaient à Hull hier.

—M. l'avocat Beaudry de Buckingham a ouvert son bureau d'affaires dans le bloc Goyette, rue Principale.

—La reconstruction du Pont des Chaudières commencera vers le 15 de Septembre.

—Le cadavre du jeune Laurin, noyé à Ironside, il y a quelques jours, n'a pas encore été repêché.

—Les travaux exécutés par la corporation sur la rue du Lac, sont terminés depuis hier.

—M. et Madame Jos. Dumont de Sudbury était de passage à Hull hier, en route pour Montréal.

—M. le Maire d'Orsonnens a fait peindre sa maison à neuf ces jours derniers.

—L'excursion au clair de la lune organisée par les membres du corps de musique "La Lyre Canadienne" d'Ottawa a eu lieu hier soir sur le vapeur *Empress*.

—Les dommages causés la semaine dernière au grand moulin à scie de M. E. B. Eddy ont été réparés. L'on a pu aujourd'hui faire fonctionner les scies qui avaient été arrêtées par suite de cet accident.

—Les citoyens de Hull qui ont pris part à l'excursion de dimanche sur le vapeur *E. G. Laverdure* sont indignés de la conduite du capitaine à leur égard. L'on est toujours puni par où l'on pêche, dit le proverbe.

—L'Echo de la Gatineau fait les délices des citoyens de la Pointe Gatineau. Le dernier numéro contient plusieurs articles très intéressants.

—M. Marcel Poirier de la Pointe Gatineau était à Hull mercredi pour affaires importantes.

—Plusieurs lecteurs du bas du comté nous ont demandé de publier la liste des prix distribués par la société d'agriculture No 1, division B., du bas du comté, pour la bonne tenue des terres. Nous la publierons aussitôt que l'on voudra bien nous la faire parvenir.

—Plusieurs personnes de Hull, entre autres, M. Durocher et quelques membres du corps de musique, iront chanter la messe à Wakefield, dimanche prochain.

—M. A. McConnell, avocat de Hull, est parti mardi dernier pour Long Beach. Il sera absent trois semaines; et avant de revenir M. McConnell, ira à Halifax, Nouvelle Ecosse.

—Les quarantes heures ont eu lieu cette semaine à Perkins Mills; c'est le Rev M. Champagne, curé de la Gatineau qui a fait le sermon d'ouverture.

—Le *Free Press* de mardi dernier, dit qu'un de ses reporters a eu une entrevue avec un médecin de Hull au sujet de l'état sanitaire de la ville. Le résultat a été excellent et Hull dit-il est bien protégée contre les épidémies.

—Les moulins Gilmour de Chelsea, ont été fermés samedi dernier. Ce manque d'ouvrage, aura pour effet d'augmenter le nombre des travailleurs dans Ottawa et Hull.

—Le Rev E. Rochon, curé de Papineauville, est parti pour un voyage de 15 jours dans le bas du Golfe. Il est remplacé temporairement par le Rev M. Guillaume, vicaire de St André.

—Il doit y avoir un grand bazar à Montebello, sous le patronage du Rev. M. Giguère, curé de la paroisse.

—M. P. T. Desjardins, notaire, a signifié au nom de la corporation de la Cité de Hull, à M. Théophile Viau, un protêt, lui enjoignant de cesser et d'arrêter immédiatement les travaux commencés au lac Flora.

—Nous sommes informés, que la majorité des échevins de la Cité de Hull, est décidée d'adopter à la prochaine séance du conseil, un règlement basé sur l'article 99, pour l'égoutement du lac Flora et de ses alentours.

—Il y a eu hier soir, un grand parti de crème à la glace à Eddyville, au profit de l'église protestante de l'endroit. Le corps de musique de Hull, a prêté son généreux concours.

—Plusieurs résidents de la rue Inkerman se plaignent de la mauvaise odeur répandue dans la localité, provenant de l'abattoir, et demandent une visite du président du bureau de santé qui doit faire observer le règlement passé il y a quelques temps à ce sujet. Le conseil devrait mettre fin à cet état de choses.

—Le nommé Lacelle qui a été condamné l'autre jour pour ivresse et vagabondage, et dont le nom a paru dans notre journal, n'est pas M. J. B. Lacelle le populaire hôtelier et propriétaire de l'American House, rue Principale. L'individu en question se nomme David Lacelle et n'a aucune relation de famille avec M. J. B. Lacelle.

—Beaucoup de personnes ont du remarquer un empressement général autour d'une voiture qui se tient depuis quelques soirs au coin des rues du Pont et Principale. Pour attirer ainsi tout le monde, il faut nécessairement qu'il y ait une cause remarquable; car il n'y a pas d'effet sans cause; et nous expliquons ce rassemblement par la présence du célèbre docteur M. G. Wood qui vend des remèdes que sa science lui a fait découvrir pour la guérison de toutes sortes de maladies. Son remède principal et merveilleux, porte bien son nom; il s'appelle le *Baume Sauraitain*.

—Que la population de Hull ne foubie pas, la santé pour tous sera pendant quelques soirs encore au coin de la rue du Pont et de la rue Principale.

LE "SPECTATEUR"

N. PAGE & Cie - Editeurs

BUREAUX ET ATELIERS

NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT

Hull et Ottawa: Un an \$2.00

Six mois 1.00

Montréal et Québec: Un an 2.00

Six mois 1.00

Tous autres endroits: Un an 1.00

ANNONCES (mesure non payée)

Première insertion 10 cts la ligne

Inscriptions subséquentes 5 cts la ligne

Une fois par semaine 3 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit:

LE "SPECTATEUR",

P. O. Boite 421 Hull, Canada

CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE
Modes,
Manteaux
et articles de Toilettes
DUPUIS & NOLIN

Teinturerie et Buanderie à Hull

M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale bloc Monk une agence de teinturerie et une buanderie.

Réparation des plumes d'autruche nettoyage de hardes, lavage. Les ordres sont livrés à domicile.

Une visite est sollicitée.

R. GAGNON
No 160, rue Principale Hull.

Maison à Vendre

No 104 Rue du Pont Hull

Une maison à 1½ étage, No 104 rue du Pont, Hull, appartenant à la succession de Dame Veuve Antoine Fréchette.

Pour conditions, s'adresser à

WILLIAM FRÉCHETTE ou à
D. C. SIMON, RUE ALMA.

J. N. FORTIN

Marchand de

Tabac et Pipes de toutes sortes

GIGARES DOMESTIQUES ET IMPORTES

Coin des Rues Church et Main, Hull, P. Q.

Boubons, Confiteries, articles de fantaisie, crème à la glace, huîtres, etc., etc.

N. B. Une magnifique salle de Billards est attachée à l'établissement.

Camille Parent

MARCHAND DE CHAUSSURES

de Toutes Sortes

pour Hommes, Femmes et Enfants.

PRIX TRES REDUITS

Venez tous voir au

No. 112, Rue CHURCH, Hull, P. Q.

Laines! Laines!!

Avis est donné aux fermiers et autres ayant de la laine à faire carder, filer etc., pour échange ou vente.

La Carderie et Filature

de Hull est maintenant prête pour le travail de la présente saison.

En sus de ma ligne générale d'affaires, j'ai introduit dans ma filature la confection des

GROS CHAUSSONS de CHANTIERS

Une visite est respectueusement sollicitée.

John D. Hanson,

Propriétaire.

100 et 102, Rue Brewery, Hull

A l'Étal Populaire

—DE—

NARCISSÉ BRAULT

Coin des rues du Lac et Victoria

Le public trouvera toutes les viandes soubaitables: Viandes fraîches et fumées, Saucisses et Boudins, Oeufs, Légumes et Provisions. Le tout de premier choix.

N. B. M. Brault est le fournisseur de JOES PLACE.

PHARMACIE de HULL

84 Rue Principale 84

COOKE ET HELMER, Prop.

Toujours en main un vaste assortiment de

BROSSES, PEIGNES, ÉPONGES,

OBJETS de TOILETTES, ETC!! ETC!! ETC!!!

Prescriptions préparées par des pharmaciens compétents.

Agences de TELEPHONE et de la CANADIAN EXPRESS Co.

S. P. Cooke. R. A. Helmer.

Abonnement à la campagne \$1. Que tions agricoles traitées dans chaque numéro.

ON DEMANDE

Un solliciteur d'annonces et d'impressions, capable d'aider à l'administration et à la rédaction.

S'adresser à

N. PAGÉ,
Bureau du "Spectateur."



Profitez-en !!

Indiennes, étoffes à robe et cotons, vendus
à grand sacrifice chez H. F. Bedard

Une Grande
VENTE
A BON MARCHÉ
DE

Chapeaux pour demoiselles et dames
grande réduction chez H. F. Bedard.

MARCHANDISES SECHES

CHEZ

H. F. Bedard

COIN DES RUES
PRINCIPALE
ET DU PONT

10, 15 et 20 par cent

D'ESCOMPTE

Sur toutes les Marchandises

POUR UN MOIS

SEULEMENT

VENEZ VOIR ? VENEZ VOIR ?

C. P. PELLETIER,

La Lyre Canadienne

Le corps de musique La Lyre Canadienne qui s'est acquis une si grande popularité par l'excellente musique qu'elle fait entendre de temps à autre, se propose de faire une excursion au clair de lune, jeudi prochain, le 25 juillet, sur le vapeur *Empress*. Cette excursion promet d'être la plus attrayante de la saison par son programme qui comprendra entre autres articles un grand concert vocal et instrumental par l'orchestre et le corps de musique au complet, et le quatuor Albani.

Il est probable que la Lyre Canadienne donnera un concert en plein air mardi soir, sur le parc Major.

A nos Abonnés

Le journalisme est peut-être le métier le plus ingrat qu'il y ait au monde; car c'est celui pour lequel on est le moins retribué. Les abonnés et les annonceurs dans un journal, ne sont généralement pas assez exacts dans le paiement de leur dû.

Un journal qui veut vivre, doit veiller de près à ses affaires. Il fait sa vie avec de bons *deus somnans*, mais il est trop souvent obligé de répéter le mot du poète: *apparet cari*. Qu'ils sont rares !!!

"Le Spectateur" demande humblement à ses obligés, de faire bonne figure à ses représentants collecteurs. Les bons comptes font les bons amis.

AUX COLONS

Les colons qui ont l'intention de s'établir sur des terres neuves dans les cantons Hartwell, Suffolk, Addington, Preston, Gagnon, Lesage, dans le comté d'Ottawa province de Québec pourront s'adresser à l'agent local des terres de la Couronne, M. Hercule Chéné, résident au village de Chénéville Comté d'Ottawa. Ce monsieur se fera un grand plaisir de donner tous les renseignements qui sont en son pouvoir, afin de faciliter et d'encourager tous les colons qui s'adresseront à lui.

La Station de Papineauville est la plus rapprochée du grand chemin qui conduit à tous les cantons plus haut mentionnés. On trouvera de très beaux lots de terre et de magnifiques pouvoirs d'eau dans les cantons Gagnon et Lesage ainsi que les autres cantons mentionnés; les deux tiers des Terres sont en bois francs: érable, merisier et beaucoup de cèdres. La terre se vend à 30cts l'acre et on peut se procurer tout le nécessaire dans les magasins à Chénéville qui se trouve sur le parcours. La malle part d'Ottawa ou Montréal pour à Papineauville, se rend le même soir.

Excursion à Vinton Comte de Pontiac

On verra dans une autre colonne, l'annonce d'une première excursion, organisée par M. l'abbé Ferreri de Vinton.

Cette excursion est faite pour une bonne œuvre, et comme toute bonne œuvre elle doit être encouragée; c'est pour venir en aide à la construction d'une église catholique à Vinton.

Mais outre la satisfaction d'avoir contribué à une bonne œuvre il sera bien permis de satisfaire des goûts plus humaines; et une des grandes attractions de l'excursion, à Vinton, sera sans contredit le grand pique-nique de deux jours, qui aura lieu le mardi et mercredi, 30 et 31 juillet.

A ce pique-nique, il y aura les jeux les plus amusants, des courses intéressantes en chaloupe, en yacht en canot, à la nage, etc. Mais le clou du pique-nique, sera de grandes courses au trot; auxquelles, des trotteurs bien connus prendront part. C'est de plus un avantage pour nos amateurs de chasse et de pêche. Ils pourront aller choisir un bon endroit, dans ces lieux qui foisonnent de gibiers, pour établir le siège de leur campement d'automne. L'harmonieux corps de musique "La lyre Canadienne" accompagnera les excursionnistes.

Qu'on s'y rende nombreux !!!

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur.

L'administration ne reconnaîtra aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés.

L'ADMINISTRATION.



Aux Constructeurs

Avis est par le présent donné que les délais pour la réception des soumissions pour la construction de la station des pompes et du poste de police ont été étendus jusqu'à midi, samedi, le troisième jour d'août prochain.

Par ordre,

J. O. LAFERRIÈRE,

Secrétaire-Trésorier.

Bureau du Secrétaire-Trésorier }
Rue Albion, Hull 8 juillet 1889. }



AVIS

POIDS ET MESURES

LES MARCHANDS, fabricants et propriétaires de Poids, Mesures et Machines à peser, sont spécialement requis de lire attentivement les instructions suivantes et l'Acte qui y correspond.

1. L'Acte des Poids et des Mesures pourvoit à ce qu'une inspection biennale de tous les Poids et Mesures soit faite pour les fins du commerce, aussi bien que pour les inspections irrégulières des mêmes, qui peuvent être faites en tout temps quand l'Inspecteur les jugera nécessaires, et il impose aussi une pénalité sur chaque commerçant ou autre personne qui s'oppose ou empêche un inspecteur ou son assistant dans l'exécution de son devoir d'après le dit Acte, ou qui refuse d'exhiber tous ses Poids et Mesures à l'Inspection quand il en est requis par l'officier Inspecteur.

2. Tout commerçant, manufacturier et propriétaire de Poids, Mesures et de Machines à peser, en payant de l'argent aux Inspecteurs ou aux assistants Inspecteurs de Poids et Mesures pour le droit de vérification, est autorisé et spécialement requis de demander à l'officier qui fait l'inspection, un certificat original (Forme O, 6, avec les mots "Original pour le commerçant," imprimés comme entité) bien rempli et estampillé, et aussi de s'assurer en même temps si les estampilles annexées à tel certificat représentent exactement en valeur le montant payé en argent comptant. Les commerçants sont priés de se rappeler que les certificats de vérifications ne sont d'aucune valeur à moins que les estampilles représentant le montant entier des droits n'y soient annexées.

3. Les propriétaires ou porteurs de ces certificats officiels sont spécialement requis de les garder soigneusement pendant deux ans, et pour les conserver en bonne ordre il serait désirable qu'ils les affichassent dans leurs places d'affaires de la même manière que pour les certificats de licences; car il est parfaitement compris que tous les commerçants qui sont incapables de produire leurs certificats bien et dûment estampillés, lorsqu'ils en sont requis par l'Inspecteur ou l'Assistant Inspecteur, peuvent, en toute probabilité avoir à payer de nouveau les droits de vérification.

E. MIALL,

Commissaire.

Département du Revenu de l'Intérieur.
Ottawa, 15 avril 1889.

Magloire Dumontier

MARCHAND DE GLACE

No 46 Rue Pitt Coin de la Rue Ravine
HULL

Aussi,—Grande Voiture pour Déménagement.

Parent et Varin

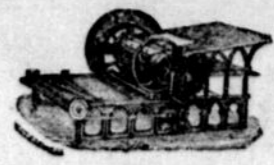
PEINTRES et DECORATEURS

De maisons et d'enseignes, décorateurs, tapissiers, imitateurs, etc., etc.

No 85, Rue Britannia, Hull.

Les soussignés désirent annoncer au public de Hull et des environs qu'ils sont prêts à exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien leur confier.

Ouvrage garanti. Prix modérés.



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

IMPRESSIONS DE LUXE,

IMPRESSIONS

DE COMMERCE,

CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTE

BLANCS DE COMPTE,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES DE VISITE,

PANCARTES,

BLANCS DE COUR, ETC.

Execution Parfaite
Prix Réduits

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154

RUE PRINCIPALE,

HULL.

MARCHANDISES D'ETE: Grenadines de toutes nuances 10 cts. la verge; Coton carreaux 6 cts. Indiennes, 5 cts. Etoffes, assortiment special dans tous les prix

557 RUE SUSSEX OTTAWA.